

L'AFFAIRE LULA ET L'ACTION DE L'IMAGINAIRE DANS LES GRANDS MÉDIAS BRÉSILIENS

[Álvaro Nunes Larangeira](#), [Tarcis Prado Júnior](#), [Franco Jacomini Júnior](#), [Moisés Cardoso](#), [Antonio Carlos P. Florenzano](#)

De Boeck Supérieur | « Sociétés »

2018/1 n° 139 | pages 135 à 146

ISSN 0765-3697

ISBN 9782807392120

DOI 10.3917/soc.139.0135

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-societes-2018-1-page-135.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'AFFAIRE LULA ET L'ACTION DE L'IMAGINAIRE DANS LES GRANDS MÉDIAS BRÉSILIENS

Álvaro Nunes LARANGEIRA *
Tarcis PRADO JÚNIOR **
Franco IACOMINI JÚNIOR ***
Moisés CARDOSO ****
Antonio Carlos P. FLORENZANO *****

Résumé : Les médias internationaux, aux tendances politico-idéologiques semblables à leurs homologues hégémoniques brésiliens – conservateurs et néolibéraux, du centre, de centre-droit et de droite – ont intentionnellement pris le parti de la condamnation de l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva, rendue en première instance en juillet de l'année dernière et ratifiée en deuxième instance en janvier de l'année en cours. Cet article vise à définir, à partir de la répercussion de la condamnation de Lula dans les médias internationaux, le principe de présomption de culpabilité qui prévaut dans l'imaginaire des grands médias brésiliens dans des situations de classe. La méthodologie utilisée consiste en une approche qualitative, et le corpus se compose de documents issus de la presse nationale et internationale.

Mots clés : médias, affaire Lula, imaginaire, présomption de culpabilité

Abstract: The international media, with political and ideological leanings similar to those of their hegemonic Brazilian counterparts (conservative and neoliberal, center, center-right, and right) has supported ex-President Luiz Inácio Lula da Silva's sentencing, confirmed in

* Docteur en communication et post-docteur en journalisme. Professeur du Programme de Master-Doctorat en communication et langages de l'Université Tuiuti du Paraná (PPGCom/UTP), Brésil. Chef d'équipe du Groupe de recherche JOR XXI (PPGCom/UTP).

** Doctorant au PPGCom/UTP et membre du JOR XXI.

*** Doctorant au PPGCom/UTP et membre du JOR XXI.

**** Doctorant au PPGCom/UTP et membre du JOR XXI.

***** En master au PPGCom/UTP et membre du JOR XXI.

the lower court in July of last year and ratified in the court of second instance in January of this year. Starting by examining the repercussions of Lula's sentencing in the international media, the aim of this article is to describe the principle of presumption of guilt that prevails in the imaginary of the Brazilian mainstream media in class situations. The methodology uses a qualitative approach and the corpus is composed of national and international press outlets.

Keywords: media, Lula case, imaginary, presumption of guilt

1. Introduction

Le 12 juillet 2017, le juge Sergio Moro a condamné l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva à une peine d'emprisonnement de neuf ans et six mois. La défense de l'ex-président a fait appel du jugement au TRF-4 (Tribunal régional fédéral – région sud) alléguant, entre autres arguments, que le juge fédéral n'était pas le juge naturel du cas, c'est-à-dire qu'il ne devrait pas mener le procès. Le recours a été rejeté en un temps record et, le 24 janvier 2018, le tribunal a décidé non seulement de ratifier la sentence de Moro, mais également d'allonger la peine de l'ancien président à douze ans et un mois d'emprisonnement.

Au Brésil, les grands journaux (considérés ici comme tels : la *Folha de S. Paulo*, *O Estado de S. Paulo* et *O Globo*) ont publié des éditoriaux en faveur de la décision du tribunal (et par conséquent de la sentence de Moro), affirmant que justice avait été faite (« peu importe votre taille, la loi est toujours au-dessus de vous », a déclaré Moro à la fin de son réquisitoire)¹. Cependant, à l'étranger, la répercussion a connu une approche différente. Le *New York Times*, *Le Monde*, *El País* et *Público* ont critiqué le jugement de Moro. Le journal américain a même déclaré que la démocratie était dans le pays « au bord de l'abîme ».

Dans ce contexte, cette étude vise à susciter des réflexions sur le rapport entre la répercussion internationale de la condamnation de l'ancien président Lula et les articles des principaux journaux brésiliens sur le sujet. Les textes utilisés sont issus du moteur de recherche interne, à l'intérieur même des sites des médias brésiliens suivants : *Folha de São Paulo* et *O Estado de S. Paulo* (Brésil) ; et étrangers : *New York Times* (États-Unis), *Le Monde* (France), *El País* (Espagne), *Público* (Portugal), *Der Spiegel* (Allemagne), *Clarín* (Argentine), *Al Jazeera* (Arabie Saoudite) et *The Japan Times* (Japon).

L'exploration des données s'est opérée manuellement, sans l'aide d'un quelconque logiciel spécifique d'extraction. Il convient également de noter que l'échantillon sélectionné est de type non probabiliste, c'est-à-dire que la sélection des informations pour composer l'échantillonnage dépend en partie du jugement des chercheurs. Le principe méthodologique d'analyse utilisé consiste en une approche qualitative selon l'idée² d'*imaginaire* de Gilbert Durand, Michel Maffesoli

1. http://conteudo.imguol.com.br/c/noticias/pdf/sentenca_lula.pdf

2. Maffesoli (2017) préfère le terme d'« idée » à celui de « concept », car celui-ci serait trop « fermé » et ne permettrait pas la souplesse que la postmodernité exige quant au traitement des thèmes du quotidien.

et Juremir Machado da Silva, incluant l'approche quantitative qui associe population et échantillon, suivie d'un instrument de collecte de données utilisées pour effectuer les recherches qui, par leur nature, se classent comme exploratoires et bibliographiques pour la collecte de données, mettant en rapport les auteurs avec les thèmes abordés.

Pour une meilleure compréhension de nos objectifs, cet article est divisé en quatre parties, en sus de cette introduction et des conclusions. Dans une première étape, nous mettons en lumière le fait que les médias traditionnels brésiliens ne tiennent pas compte des analyses des grands journaux du monde, selon lesquels la condamnation de Lula est injuste et qu'il s'agit d'un procès justicier et non de justice. Dans la deuxième partie, nous interrogeons la présence de l'imaginaire dans l'intention et la publication des articles. Ensuite, nous analysons à la lumière de l'imaginaire les caractéristiques de persécution présentes dans le procès et dans la condamnation du juge fédéral, approuvées et saluées par les grands médias dans l'évaluation des pièces du dossier. Et pour conclure, nous démontrons à travers les éditoriaux de trois journaux brésiliens que l'imaginaire des médias grand public brésiliens opère selon un processus qui privilégie la présomption de culpabilité lorsqu'il s'agit de dirigeants s'écartant du spectre conservateur et élitiste.

2. Les médias internationaux et le jugement de Lula

Dans les médias internationaux, le jugement de Moro et la décision du TRF-4, niant le recours d'appel au verdict du juge fédéral déposé par les avocats de Lula, ont retenti comme un scandale juridique et politique. Le *New York Times* a publié le 23 janvier 2018 un article de Mark Weisbrot, journaliste de la page « opinion » du journal, dans laquelle celui-ci déclare que « les preuves contre l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva dans le cas du triplex à Guarujá (SP) sont bien en deçà des exigences qu'un tribunal des États-Unis pourrait accepter pour prendre l'affaire au sérieux »⁸, et que la décision de Moro (ratifiée par le TRF-4) serait considérée aux États-Unis comme la décision d'un « tribunal fantoche » (*kangaroo court*), « expression utilisée pour désigner un procès judiciaire injuste, tendancieux ou précipité qui aboutit à une peine sévère »³.

Ainsi, selon le journal américain, serait déclarée une chasse non seulement au leader populaire de la nation, mais également à la démocratie, puisque l'intention voilée d'un tel procès serait d'empêcher Lula de se porter candidat aux élections présidentielles de 2018.

Le journal français *Le Monde* a quant à lui qualifié le pays de « démocratie en déliquescence ». L'un des extraits de l'éditorial jette la lumière sur des points que les journaux brésiliens s'efforcent de maintenir dans l'ombre :

Au moment où les juges prononçaient la sentence contre l'ex-métallo, l'actuel président, Michel Temer, participait au sommet de Davos, tentant de faire

3. <https://www.conjur.com.br/2018-jan-23/new-york-times-lula-nao-seria-levado-serio-eua>

oublier les lourdes accusations qui pèsent contre lui : corruption passive, participation à une organisation criminelle et obstruction à la justice⁴.

L'espagnol *El País*, dans sa version en portugais, pointe du doigt « la lutte du judiciaire brésilien contre la gauche », montrant l'activisme de l'un des trois pouvoirs dans la mission de promouvoir non un jugement technique, mais une véritable persécution politique. Le journal interroge également les intérêts du groupe Globo (conglomérat hégémonique des médias au Brésil) dans la condamnation de Lula :

La décision du TRF-4 sera importante à plusieurs égards : premièrement, parce qu'elle interroge la justesse de la peine du juge de première instance, et la qualité de ce jugement selon les règles de l'État de droit. Deuxièmement, parce que de la décision du TRF-4 à Porto Alegre dépend la candidature de Lula avec le PT aux prochaines élections présidentielles au Brésil. C'est précisément ce que les actuels détenteurs du pouvoir au Brésil entendent éviter par tous les moyens, avec l'aide du conglomérat médiatique Globo qui modèle l'opinion publique⁵.

Au Portugal, le journal *Público* se demande si l'affaire Lula serait l'avènement de la post-justice. Le journaliste João Arriscado Nunes s'interroge sur la partialité de la justice brésilienne, sa diligence occasionnelle et également son soutien à la condamnation faite par Moro :

Des juristes de renom, du Brésil et de l'étranger, ont démontré l'existence d'irrégularités violant ou compromettant les droits de Lula : la suspension de la présomption d'innocence ; le rejet de la pertinence de preuves qui réfutent les arguments de l'accusation ; des écoutes illégales ; l'urgence avec laquelle le jugement du recours de Lula a été prévu, outrepassant 347 autres affaires, tout en prescrivant des accusations contre des politiciens d'autres partis, parfois inexplicablement mises de côté pendant des années. À ces accusations s'ajoutent les campagnes médiatiques qui ont favorisé, avant le procès, la diffusion de la « conviction » des procureurs quant à la culpabilité de Lula, même en l'absence de preuves à l'appui, ou l'affirmation publique d'un juge de la cour qui a jugé l'appel de Lula, avant même l'audience, selon laquelle la condamnation du juge Moro en première instance serait « inaltérable »⁶.

Le magazine allemand *Der Spiegel* a également réprouvé le jugement qui a condamné Lula. Aux yeux de l'une des publications européennes les plus importantes qui titrait « Procès contre l'ancien président du Brésil : l'État dans le boursier », le juge Sergio Moro « a confirmé avec son jugement ce que ses pourfendeurs

4. http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/27/deliquescence-de-la-democratie-bre-silienne_5248067_3232.html#I6z0CwiYfDjyLTRZ.99

5. https://brasil.elpais.com/brasil/2018/01/24/opinion/1516752475_259520.amp.html

6. https://www.publico.pt/2018/02/09/sociedade/opiniaao/o-caso-lula-o-advento-da-pos-justica-1802464?page=/lula-da-silva&pos=1&b=list_section

lui reprochent depuis longtemps : le traitement juridique du plus grand scandale de corruption de l'histoire du Brésil selon des critères politiques, et non juridiques »⁷.

Dans l'Argentine voisine, le journal *Clarín*, bien qu'il n'ait pas critiqué les actions de la justice à l'instar des autres journaux étrangers, a admis que les preuves contre Lula étaient discutables, et se moque encore du parti pris en faveur de la sanction pour Lula :

Le procès contre Lula a été, en ce sens, correct jusque dans les détails, bien que, d'une manière générale, la justice n'ait pas agi avec la même rigueur contre d'autres politiciens dans des situations peut-être plus compliquées que celle du propre leader du PT. La politique n'est pas aussi absente qu'elle se le proclame⁸.

Les médias étrangers ont dénoncé ce qui se passait dans le pays, mais au Brésil l'affaire a connu une autre approche par les grands moyens de communication, et c'est par ce préambule que nous avons commencé cette étude.

3. Imaginaire et journalisme

Notre étude montre qu'au cœur de la réticence à identifier l'évidence d'un jugement décidé à l'avance, comme l'a été la condamnation de l'ancien président Lula, se jouent la mise en place et le fonctionnement de l'imaginaire des médias à l'égard des décisions du pouvoir judiciaire concernant les conflits avec des défenseurs de mouvements sociaux ou des idéaux progressistes. Cet imaginaire est empli de préjugés, allant d'une dose de soupçon de populisme par rapport aux actions des accusés en faveur des plus vulnérables, jusqu'au démantèlement des arguments de la défense des accusés, en moquant inlassablement et/ou en minimisant et relativisant les arguments contraires. Cela s'explique par l'imaginaire.

L'imaginaire, parce qu'il contient des images, des souvenirs, des sentiments, des expériences, des visions du réel qui composent l'imaginé, une lecture de la vie – et qui est le fondement d'une façon de voir, d'être, d'agir, de sentir, et d'aspirer à être dans le monde – est un réservoir. Or, parce qu'il transpose les choses au réel, l'imaginaire agit comme un catalyseur, un stimulant et un structurant des limites des pratiques en jouant le rôle moteur⁹.

L'imaginaire est le « chemin anthropologique », c'est-à-dire l'échange incessant qui existe au niveau de l'imaginaire entre les pulsions subjectives et assimilatrices et les intimations objectives émanant de l'environnement cosmique et social de

7. <http://www.spiegel.de/politik/ausland/brasilien-lula-da-silva-verurteilt-michel-temer-ist-noch-korrupter-a-1157556.html>

8. https://www.clarin.com/clarin-em-portugues/destaque/lula-banco-reus-mais-do-um-processo-judicial_0_Hy6E5msHz.amp.html

9. J. M. (da) Silva, *As tecnologias do imaginário*, Sulina, Porto Alegre, 2012, p. 142.

chacun¹⁰, et cela se matérialise à travers ses technologies qui établissent le « lien social » (le ciment de la vie en société) et constituent le principal mécanisme de production symbolique. L'imaginaire trouve dans la culture le réservoir qui le nourrit, et duquel il se nourrit à son tour, et la subjectivité est le canal naturel par lequel l'imaginaire s'exprime.

La matérialisation de l'imaginaire se fait à travers la technologie (le cinéma, le théâtre, la littérature, la radio, la télévision, Internet) où « chacun imagine ce qu'il voit et voit ce qu'il imagine [...] : l'œil observe à travers la lentille qui espionne le monde et imagine ce qu'il voit » et celle-ci « privilégie l'ici et le maintenant, le *carpe diem*, le dionysiaque [...], l'émotion, le passionnel, le ludique, l'esthétique [...] et stimule toujours l'extase par l'extase dans l'extraordinaire de l'ordinaire. Pour le meilleur et pour le pire, elle fait du vivant un combustible¹¹. »

En traitant des faits, des événements, des versions et des narrations du vivant, le journalisme ne peut se passer de la technologie pour que parvienne au public le contenu de ce qu'il veut rendre public, par le biais de reportages et de documents qui racontent le quotidien des villes au Brésil et dans le monde entier, et c'est pourquoi « la couverture journalistique doit être une découverte », avec cette injonction de couvrir pour découvrir, puisqu'en dehors de cela, ce qui existe est dissimulation.

Le journaliste n'est donc pas le paysan qui cultive la terre, mais l'explorateur qui provoque les énergies sociales pour obtenir un résultat maximum à moindre coût [...]. Le grand problème du journaliste consiste à confondre « exact » et « vérité ». Quand un journaliste dit que sa fonction est d'informer, c'est correct. C'est exact. Quand il assure que les techniques du journalisme servent la réalisation de cette tâche, c'est également exact. Souvent, ce qui est dit dans un journal est exact. Mais ce n'est pas la vérité. Le journalisme produit des versions. Produire, au sens heideggérien, signifie faire passer du caché au visible. Révéler. Ce serait l'essence du journalisme¹².

Les faits n'existent que sous la forme de récits, et le journalisme est responsable de certains d'entre eux, mais le récit journalistique change avec le temps et les cultures et « le rôle que les médias ont joué un jour se retrouve aujourd'hui dans les médias sociaux »¹³, c'est-à-dire que le journalisme ne se réinvente pas avec l'émergence du web et des mécanismes de l'interaction numérique, c'est un phénomène qui se produit sur le temps long.

Le journalisme, « aujourd'hui, incorpore de plus en plus les éléments dramatiques, comme s'il s'agissait d'une fiction, d'un roman, d'une intrigue, avec des personnages, une tension croissante, une histoire [...] ». Et « l'homme, comme

10. G. Durand, *As estruturas antropológicas do imaginário*, Martins Fontes, São Paulo, 1997, p. 41.

11. J. M. (da) Silva, *op. cit.*, p. 70 et p. 65.

12. *Ibid.*, pp. 102-104.

13. M. Maffesoli, Entrevue accordée à Tarcis Prado Júnior, Curitiba, Brésil, 25 mai 2017.

ironisait Baudrillard, assis sur son canapé, vibre avec l'existence, avec les victoires, avec les actions des autres, avec la vie qu'il ne vit pas, avec les actions qu'il n'accomplit pas »¹⁴.

À travers les récits sur la condamnation de Lula dans les journaux étrangers, on trouve des versions sur certains faits empreints d'un imaginaire qui diffère de celui qui imprégnait (et imprègne) les principaux journaux brésiliens, avec un faible parti pris idéologique.

4. Le procès contre Lula sous la perspective révélatrice de l'imaginaire

Dans cette section, nous analyserons quelques extraits du procès où le juge fédéral Sergio Moro a condamné l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva, analyse ayant pour objectif de démontrer que le magistrat a usé de l'instrument technique comme d'une arme de guerre¹⁵ contre celui qu'il jugeait : l'ancien président Lula. L'analyse est faite par le prisme de l'idée d'imaginaire, et les extraits analysés mettent en lumière la volonté du juge d'utiliser le procès pour se défendre, mais aussi pour attaquer ses adversaires. Notre étude ne porte pas sur le caractère technico-juridique du jugement, mais plutôt sur le dévoilement de ce que recèlent (pour le révéler) certains extraits de l'acte d'accusation.

La principale raison de la controverse réside en ce que le juge Moro n'a établi aucun lien de causalité entre les accords cités par les procureurs et la possession de l'appartement triplex attribué au leader du PT, c'est-à-dire qu'il n'avait aucune preuve (ni reçu, ni acte notarial ou document quelconque attestant que l'appartement appartenait à Lula).

Au-delà de la technicité juridique de l'acte d'accusation, le texte du magistrat montre des extraits qui démontrent l'imaginaire du ciment de la condamnation. Moro a cédé au lieu commun de l'imaginaire du héros et s'est fait le porte-drapeau de la lutte du bien contre le mal. En outre, il a fait montre d'une certaine irritation quand, lors du procès, la défense de l'ancien président a usé d'artifices légaux pour se défendre :

En tant que défenseur dans la présente action pénale, conseillé par ses avocats, il a employé des tactiques très discutables, telles que l'intimidation du juge en présence, avec le dépôt d'un acte criminel irrecevable, et l'intimidation d'autres représentants de la loi, le procureur de la République et son délégué, avec le dépôt d'actions de réparation de crimes contre l'honneur. Il a même déposé une action de réparation contre témoignage laquelle a été jugée irrecevable, ainsi qu'une action de dommages-intérêts contre les journalistes qui ont révélé des faits pertinents sur l'affaire, laquelle a également été rejetée¹⁶.

14. J. M. (da) Silva, *op. cit.*, p. 107.

15. Certains critiques de l'acte juridique affirment qu'il s'agit de *lawfare* (usage de l'instrument juridique comme d'une arme politique).

16. http://conteudo.imguol.com.br/c/noticias/pdf/sentenca_lula.pdf, p. 217.

Selon la logique du jugement, ne serait-il pas correct que le juge interroge ses propres procédures dans l'affaire (alors que cela est prévu légalement dans le système juridique brésilien) ? Et pourquoi inclure également la mention de journalistes ? Qui Moro défendrait-il dans la presse à l'aide de cet instrument d'État ? Probablement les médias qu'il a si chèrement priés de mettre avec lui un terme à la corruption.

Un autre extrait renforce la figure de héros que le juge a incarné tout au long du procès contre Lula. Selon Moro, dans son acte d'accusation, il serait possible d'envisager la mise en détention préventive de l'ancien président :

Toutefois, considérant que la prison préventive d'un ancien président de la République ne manquerait pas d'entraîner certains traumatismes, la prudence recommande que l'on attende le jugement de la Cour d'appel avant d'en tirer les propres conséquences de la condamnation¹⁷.

Ce qui est du ressort de l'imagination dans cet extrait est la vérité du fait : on pourrait décréter la prison, mais « je ne le fais pas parce que je ne le veux pas », si bien qu'il s'agit d'une décision renvoyée aux divinités ! Ici, Moro incarne les dieux de la mythologie gréco-romaine qui avaient pour coutume d'arracher les hommes à la mort, en contrepartie de sévères punitions, montrant ainsi une cruelle « miséricorde » qui révélait encore plus le caractère sadique du pouvoir. Pour Moro, « la peine, je la prononce, l'abolis, et présente mes excuses pour toute l'indignation provoquée ».

Dans un autre extrait du jugement où Moro se défendait des accusations de la défense de Lula au sujet de son militantisme présumé et de collusions avec la presse (en particulier dans l'épisode de la conférence de presse du Ministère public fédéral où a été présenté le PowerPoint montrant l'ancien président comme chef d'un système criminel), le juge a agi comme la nymphe Écho – condamné par Juno à ne plus parler et à seulement répondre, ne pouvant prononcer que le dernier mot que son interlocuteur lui avait dit, répétition (écho) de ce que les grands médias déclarent lorsque se trouve en danger l'un de leurs piliers, l'impartialité :

Dans un environnement de liberté d'expression, la presse est libre de rapporter librement les faits. Les informations négatives et successives à propos de certains politiciens, pas seulement par rapport à l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva, semblent, en règle générale, refléter l'accomplissement par la presse de son devoir de rapporter les faits plutôt qu'une forme de persécution politique à l'encontre de quiconque. Il ne fait aucun doute que la politique devrait disparaître des pages judiciaires, mais cela ne se résoudra qu'en éradiquant le crime de la politique et non la liberté de la presse¹⁸.

Dans ce passage, on identifie également ce que Silva appelle un excédent de signification par la fuite, étape où « un événement quelconque laisse échapper un

17. *Ibid.*, p. 218.

18. *Ibid.*, p. 23.

fil de sens [...] un flux inattendu, le résultat plus d'une explosion que d'une divergence, à la recherche d'une nouvelle confluence »¹⁹. Quel serait alors ce fil de sens qui a échappé ? L'idée que rapporter un fait sur Lula serait négatif en soi, comme un réflexe, un acte continu, naturel. En d'autres termes, non seulement Lula serait toujours exposé négativement dans les médias, mais cela devrait également être vu comme une conséquence de l'accomplissement du devoir des médias.

L'excuse finale (« [...] ce juge ne tire aucune satisfaction personnelle, au contraire ») révèle une défense du juge lui-même lors d'un procès qui devrait être technique, mais qui déborde de moments où Moro se défend d'accusations émanant de la communauté juridique et des partis de gauche, selon lesquels il agirait comme un justicier se servant de la loi, plutôt que comme un simple professionnel du droit. Pour donner des arguments aux médias qui soutiennent le juge et l'opération « Lavage express », Sergio Moro conclut avec le mantra de l'imaginaire d'une grande partie de la société depuis la destitution de la présidente Dilma Rousseff : « Peu importe votre taille, la loi est toujours au-dessus de vous. »

5. L'imaginaire médiatique et le jugement couru d'avance

Voltaire, au milieu du XVIII^e siècle, avait saisi la vocation des écrivains à universaliser les spécificités et à influencer les impressions émanant de fils de pensée. Il recommandait, dans *Conseils à un journaliste*, texte extrait du volume I des *Nouvelles Miscellanées* publiées en 1765, l'élargissement des horizons intellectuels et de la découverte de cultures inconnues par les correspondants, en particulier à l'Est, parce qu'ainsi « le public ne resterait pas dans une grande ignorance quant à l'histoire de la plus grande partie de notre globe »²⁰. Pour le penseur français, la connaissance de la cause, le sens critique et l'impartialité pouvaient peut-être remédier au « vice que produisent chaque jour tant d'écrivains mercenaires, tant de citations erronées, tant de mensonges, tant de calomnies, dont la presse inonde la république des lettres ! »²¹.

Près d'un siècle plus tard, un autre Français reprend cet examen des médias. Honoré de Balzac, dans la *Monographie de la presse parisienne*, écrite en 1843, dissèque la presse naissante avec la catégorisation des professionnels imprimés en deux genres – le publiciste et le critique – et 13 sous-genres fonctionnels. Outre l'aspect ludique et précis de ces caractérisations, l'écrivain dresse un portrait au vitriol du spectre médiatique de l'époque, toujours actuel, avec des prémisses axiomatiques, dont deux paradigmatiques.

La première, « toutes les feuilles publiques ont pour gouvernail une sous-jupe en crinoline, absolument comme l'ancienne monarchie »²², exprime la propension médiatique à adhérer à des superstructures, sous des termes louangeurs, obsé-

19. J. M. (da) Silva, *Diferença e descobrimento*, Sulina, Porto Alegre, 2017, p. 82.

20. Voltaire, *Conselhos a um jornalista*, Martins Fontes, São Paulo, 2006, p. 32.

21. *Ibid.*, p. 37.

22. H. (de) Balzac, *Os jornalistas*, Ediouro, Rio de Janeiro, 2004, p. 33.

quieux et personnificateurs. Les vêtements intimes des médias seront toujours associés à une identification idéologique. Le deuxième axiome est parfaitement applicable à l'affaire étudiée dans cet article : « La Presse [...] est admirable et sublime quand elle avance un mensonge, elle ne vous lâche pas qu'elle ne vous ait forcé d'y croire, et elle déploie les plus grandes qualités dans cette lutte où le public [...] succombe toujours²³. »

La presse est convaincante parce qu'elle plaide en faveur de ses histoires, parce qu'elle croit à ses propres récits. Même s'il s'agissait de l'abattage de cinquante volailles avec une seule balle, ou d'une chienne et d'un lièvre donnant naissance à leur progéniture alors que l'une chasse l'autre, ou des sauts et des mouvements de danse parfaits et synchronisés entre les deux moitiés d'un cheval, ou de la nature d'un étalon au pied de la tour d'une église, ou de l'intégrité et de l'équité du procès mené par un magistrat qui alimente les fuites ultimes pour que l'opinion publique juge l'accusé. Les médias, pour prétendre avoir un esprit placé au-dessus des vicissitudes naturelles des marais et des bas-fonds du cercle du pouvoir, se tirent eux-mêmes par leurs cheveux, à l'instar du baron Münchhausen englué dans la boue d'un marais.

L'intervention médiatique, plutôt que de dévoiler, révéler et assumer à la lumière du jour son penchant politico-idéologique en faveur de la ploutocratie au pouvoir dans le pays depuis la monarchie, révèle et soutient, par ses attitudes, la répression, à l'œuvre depuis toujours, des politiques populaires et des problématiques sociales. L'éditorial « La plus grande défaite de Lula » du journal *O Globo* célèbre la probable irrecevabilité de la candidature de l'ancien président à la dispute présidentielle de 2018. Le jugement prend appui sur des preuves montrées par les juges comme d'irréfutables indices de la culpabilité de l'accusé, et se termine sur une phrase du procureur de la République prononcée lors du procès en appel : « Malheureusement, Lula est corrompu²⁴. » *Sic*.

Il est indéniable que l'objectif du groupe Globo est de prouver les dérives éthiques des dirigeants progressistes. Ce fut le cas avec le deuxième gouvernement de Getulio Vargas, lorsque l'on a discrédité toutes les mesures économiques de l'homme d'État gaúcho, des hausses du salaire minimum à la création de Petrobras ; avec la défenestration du gouvernement João Goulart en raison de la proximité des travailleurs avec les syndicats et les mouvements sociaux ; avec la jouissance affichée lors la destitution de la présidente Dilma Rousseff en 2016, puisqu'il n'avait pas été possible d'empêcher la réélection de la candidate du PT en 2014.

Son confrère *O Estado de S. Paulo*, dans « Lula dépasse les limites », qualifie la contestation par le leader du PT de sa condamnation comme la procédure d'un « chef séditieux incitant à la désobéissance civile sans qu'aucun de ses droits n'ait

23. *Ibid.*, p. 165.

24. Journal *O Globo*, 24 janvier 2018. Disponible sur : <https://oglobo.globo.com/opiniao/editorial-maior-derrota-de-lula-22325712>.

été violé lors du procès qui l'a reconnu coupable »²⁵. Julio Mesquita Filho a élaboré en 1962 le « scénario de la révolution », à la demande des militaires séditeux, pour la destitution du président Goulart et l'instauration d'une junte militaire par l'Acte institutionnel du Gouvernement provisoire de la République des États-Unis du Brésil²⁶. Les militaires l'ont appliqué lors du coup d'État de 1964.

Dans l'éditorial « Condenado », la *Folha de S. Paulo* suit strictement l'axiome de Balzac pour dépeindre la convoitise journalistique en condamnations : « Pour le journaliste, tout ce qui est probable est vrai²⁷. » Or l'article indique : « D'autre part, le poids de Lula est évident dans la nomination des administrateurs de Petrobras. Il est difficile de croire, alors, qu'il n'était absolument pas au courant du système mis en place dans l'entreprise²⁸. » Cependant, la même logique du journal n'a jamais servi à blâmer les présidents-généraux de la dictature militaire et les prédécesseurs de Lula à la présidence, Fernando Collor de Mello et Fernando Henrique Cardoso, pour les accuser des dizaines de malversations dans la gestion d'entreprises d'État au sein de leurs gouvernements respectifs.

6. Conclusions

Dès lors, la relation par les médias prenant parti pour les incohérences du procès, leurs jugements préjugant de la culpabilité de Lula²⁹ ne dénonçant pas la partialité du juge chargé de l'affaire³⁰, constitue pour le moins un abus de procédure : en effet, le principe de la présomption de culpabilité dans des situations de classe prévaut pour les médias dominants brésiliens.

L'alignement imaginaire des grands médias brésiliens sur les classes dirigeantes est le pilier des sentences récurrentes et prévisibles prévues pour les mouvements populaires dans toute affaire et devant toute instance judiciaire, notamment pour la condamnation de l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva en première instance et la réitération et l'extension de sa peine lors du procès en appel par le tribunal de deuxième instance de la Cour de justice.

Les médias internationaux, aux penchants politico-idéologiques similaires à ceux de leurs homologues hégémoniques brésiliens – conservateurs et libéraux, du centre, de centre-droit et de droite –, ont intentionnellement pris le parti de la condamnation de Lula. Cela dit, pouvait-on s'attendre à un positionnement

25. Journal *O Estado de São Paulo*, 26 janvier 2018. Disponible sur : <http://opinio.estado.com.br/noticias/geral,lula-passa-dos-limites,70002166027>.

26. Version intégrale dans l'édition de l'*Estadão* du 30 mars 1969, p. 4.

27. H. (de) Balzac, *Os jornalistas*, Ediouro, Rio de Janeiro, p. 164.

28. Journal *Folha de S. Paulo*, 24 janvier 2018. Disponible sur : <http://www1.folha.uol.com.br/opinio/2018/01/1953186-condenado.shtml?loggedpaywall?loggedpaywall>.

29. Présents, par exemple, dans le positionnement politique du groupe de travail du Ministère public fédéral du Paraná (G. Cittadino, L. Moreira, in C. Martins, V. Martins, R. Valim (dir.), *O caso Lula*, Contracorrente, São Paulo, 2017, pp. 81-94).

30. S. L. F. (da) Rocha, in C. Martins, V. Martins, R. Valim (dir.), *O caso Lula*, op. cit., pp. 159-192.

différent de la part du segment des grands médias brésiliens, couplés par le cordon ombilical à ce que la sociologue Jesse Souza appelle « l'élite du retard » ? Oui, si l'on altérait l'imaginaire de celui qui, jusqu'à présent, s'emploie à « déformer systématiquement la réalité brésilienne au nom d'intérêts invouables [...] »³¹.

Bibliographie

- Balzac, H. (de), *Os jornalistas*, Ediouro, Rio de Janeiro, 2004.
- Bulfinch, T., *O livro de ouro da mitologia (a idade da fábula)*, Ediouro, Rio de Janeiro, 2001.
- Martins, C., Martins, V., Valim, R. (dir.), *O caso Lula*, Contracorrente, São Paulo, 2017.
- Durand, G., *As estruturas antropológicas do imaginário*, Martins Fontes, São Paulo, 1997.
- Durand G., *Campos do imaginário*, Piaget, Lisboa, 1996.
- Maffesoli, M., Entrevue accordée à Tarcis Prado Júnior, Curitiba, Brésil, 25 mai 2017.
- Maffesoli, M., *O imaginário é uma realidade*, *Revista Famecos: mídia cultura e tecnologia*, n° 15, Edipucrs, Porto Alegre, 2001.
- Raspe, R., *As aventuras do Barão de Munchausen*, Iluminuras, São Paulo, 2010.
- Silva, J. M. (da), *As tecnologias do imaginário*, Sulina, Porto Alegre, 2012.
- Silva, J. M. (da), *Diferença e descobrimento. O que é o imaginário?*, Sulina, Porto Alegre, 2017.
- Souza, J., *A elite do atraso: da escravidão à Lava Jato*, Leya, Rio de Janeiro, 2017.
- Voltaire, *Conselhos a um jornalista*, Martins Fontes, São Paulo, 2006.

31. J. Souza, *A elite do atraso*, Leya, Rio de Janeiro, p. 214.